

L'invention du « E-stage » dans l'Éducation nationale

Pour la 3e année consécutive l'éducation nationale propose, via le service de l'Onisep, des « stages de 2nde connectés ».

Durant ces deux semaines, les élèves sans solutions de stage ont la possibilité de participer à des visioconférences présentant des filières de formations professionnelles.

La FAQ de la plateforme nous indique aussi que « Chaque établissement décide si les élèves doivent rédiger un rapport de stage ».

Les élèves de seconde ont donc la possibilité de faire des stages...à distance avec la possibilité, suivant les établissements, de rendre... ou non un rapport de stage.

On assiste alors à un bien bel exemple de « New public management ». Un niveau supérieur qui fixe des cadres et des objectifs flous, des exécutants qui portent la mise en œuvre tant bien que mal et enfin une hiérarchie qui peut se dédouaner des effets concrets. Ici, tout le monde est responsable... et personne ne l'est vraiment.

Portés par le ministre de l'éducation nationale Gabriel ATTAL à sa création en 2023, l'objectif de ces stages étaient la célèbre « reconquête du mois de juin ». Cette « reconquête » est en réalité une opération chronophage qui mobilisent des personnels déjà accaparés par l'organisation de la fin de l'année scolaire et la préparation de l'année suivante, avec aucun moyen pour mettre en œuvre cette opération ministérielle.

Le « E-stage » devient alors le symbole de cette initiative ministérielle manquée, que la majorité des personnels de direction traînent comme un boulet en cette fin d'année.

Et nous aurons sûrement un jour un ministre qui supprimera les stages de seconde en nous annonçant, dans une communication toute managériale : « ce n'est pas un échec, ça n'a pas marché » !



fait par l'IA